



ORIENTATION SCOLAIRE ET DISCRIMINATION

DE L'(IN)ÉGALITÉ DE TRAITEMENT
SELON L' « ORIGINE »

Fabrice Dhume, Suzana Dukic, Séverine Chauvel, Philippe Perrot

 La
documentation
Française 

SOMMAIRE

Avant-propos.....	7
Introduction	9

PARTIE I

PROBLÉMATIQUE, MÉTHODOLOGIE ET ANALYSE DU CORPUS	15
---	-----------

I. 1	
Quelques repères pour une problématique	17

I. 2	
Méthodologie de la constitution du corpus de la revue de littérature.....	39

I. 3	
Présentation du corpus	49

I. 4	
Analyse détaillée du corpus bibliographique	53

PARTIE II

ÉTAT DES RECHERCHES ET SYNTHÈSE DES CONNAISSANCES	79
--	-----------

II. 1	
Une entrée par le public : une école indifférente aux origines, mais des publics spécifiques?.....	81

II. 2	
Une entrée par l'environnement : Ségrégations, inégalités de l'offre scolaire et effets de contexte	119

II. 3	
Une entrée par l'action scolaire : stéréotypes, ethnisation des normes scolaires et inégalités de traitement	153

OUVERTURE

UN ÉTAT DE LA RECONNAISSANCE DE L'HYPOTHÈSE DE LA DISCRIMINATION SELON « L'ORIGINE »	203
---	------------

ANNEXES	219
----------------------	------------

Glossaire	221
------------------------	------------

Liste des schémas et encadrés	225
--	------------

Corpus bibliographique de la revue de littérature	227
--	------------

Bibliographie complémentaire citée	257
---	------------

Cette recherche a bénéficié de l'appui de plusieurs personnes, en particulier pour la recherche bibliographique. Nous souhaitons en particulier remercier :

- Christine Bouche et Saadia Dahmani, au CNDP ;
- Cécile Vacarie-Bernard, au service documentaire de la HALDE ;
- Marie-Françoise Meunier, au centre de documentation REMISIS-URMIS ;
- Anne Ollivier, au service de documentation de l'ACSE ;
- Les documentalistes du CIEMI ;
- Evelyne Pommerat, à la FNASAT ;
- Daniel Giuliani, du CASNAV-CAREP de Nancy-Metz pour ses sources sur les élèves « tsiganes ».

Nous remercions également, pour leur aide et/ou les échanges stimulants, Olivier Noël, Yaël Brinbaum, Emmanuelle Santelli, Véronique de Rudder, Marguerite Cognet et Françoise Lorcerie.

INTRODUCTION

Pour une problématique des statuts ethnico-raciaux à l'école

L'incidence des statuts socioprofessionnels ou socio-économiques sur les jugements scolaires, sur les pratiques d'orientation et sur les parcours des élèves et étudiants est relativement connue, depuis au moins les années 1960. L'analyse des inégalités sociales constitue d'ailleurs une part importante de l'intéressement des sciences sociales à l'école. Certains travaux de sociologie, notamment, ont connu une certaine diffusion, y compris dans le champ politique et professionnel, et il n'est pas rare d'entendre des enseignants ou des représentants de l'administration scolaire faire référence, au moins implicitement, à des thèses comme celle de la « reproduction ». Il est désormais admis dans une assez large mesure la part de l'institution scolaire dans la production de telles inégalités.

Il en va très différemment des questions relatives à « l'origine » – avec les implicites ethnico-raciaux et le flou problématique de ces catégories, sur lequel il nous faudra revenir. Sur un premier plan, on entend d'abord un discours scientifique articulé aux catégories dites « sociales »¹, qui soutient la primauté voire la totalité explicative de celles-ci concernant les processus d'inégalités. Une idée fort répandue, dans les champs scientifique comme politique ou institutionnel, est que si inégalités il y a, celles-ci se laisseraient quasi entièrement saisir ou pourraient être globalement ramenées à une approche du type des *classes sociales*. Or, non seulement il n'est pas certain que cela résume toutes les questions, mais en outre les critiques féministes, notamment, ont pointé à propos du sexe les erreurs de raisonnement² ou les soubassements sexistes de telles approches. Les sciences sociales ont en conséquence progressivement pris en compte la dimension de sexe – mais très peu une approche *genrée*³. Pourquoi n'en serait-il pas de même concernant d'autres grands régimes de domination, tels que ceux d'ordre ethnico-racistes ?

1. Nous y mettons des guillemets, parce que cette formule est problématique : elle sous-entend que les statuts économique-professionnels seraient plus *sociaux* que les statuts ethnico-raciaux, ce qui témoigne d'un primordialisme dans l'approche de l'ethnico-racial, et qui explique en retour un malaise des chercheurs avec la problématique des rapports sociaux de race. Cf. Dhume F. (2010), « De la race comme un problème. Les sciences sociales et l'idée de nature », in *Raison présente*, n° 174, p. 53-65.

2. Par exemple : Delphy C. (1977), « Les femmes dans les études de stratification », in Michel A. (dir.), *Femmes, sexisme et sociétés*, Paris, Presses Universitaires de France.

3. Voir la revue de littérature conduite, parallèlement à celle-ci, par l'équipe de l'INETOP.

Nous verrons dans cette revue de littérature, que des travaux existent, parfois de longue date, et forment une trame en fin de compte solide pour soutenir l'idée que les *statuts (sociaux) ethno-raciaux* (i. e. relatifs à « l'origine ») participent de déterminer les statuts scolaires des élèves. Il faudra donc s'interroger sur les raisons qui font que ces travaux sont moins (re) connus, au point que la question elle-même demeure quasiment inédite, au moment où l'on commence à reconnaître, politiquement et scientifiquement, la question des *discriminations* dans la société française.

Sur un second plan, qui n'est pas sans lien, les catégories ethno-raciales font l'objet d'un soupçon qui contribue à rendre difficile un « calme examen des faits de société »⁴. L'avancée de travaux de recherche sur ce plan est souvent exposé à la polémique, du type de celle dite des « statistiques ethniques » ; polémique que l'on peut penser moins tournée vers la discussion des connaissances et de ses conditions de production que vers le maintien d'un certain ordre d'idées⁵. Probablement existe-t-il aussi des préventions de la part des chercheurs à l'égard des catégories ethno-raciales. Ces préventions ou ces prudences sont certes compréhensibles, au regard de l'histoire qui a légitimé avec l'appui de la Science les idées de « races ». Mais la difficulté et le risque existant dans le maniement de ces catégories ne peut toutefois pas justifier que l'on n'aille pas, justement, y regarder, afin de comprendre comment elles sont produites et comment elles agissent *sans avoir besoin pour ce faire de recourir à une quelconque fondation naturelle ou essentielle* de « l'origine » ou de la « culture », etc.⁶ C'est à cela qu'est consacrée cette revue de littérature, qui vise à faire une analyse critique de l'état des questions, des méthodes et des savoirs, afin de contribuer à une reconnaissance de la légitimité et de la pertinence de telles questions.

Une perspective analytique, critique et contributive

UNE QUESTION ENTRE CONNAISSANCE ET RECONNAISSANCE

Si l'on admet que l'état de la connaissance à un moment donné n'est indépendant ni de *l'épistémè*⁷ d'une époque ni de l'état des préoccupations sociopolitiques – ce qui est particulièrement vrai concernant l'école –, cette revue de littérature doit

4. Pour reprendre la formule de : Quere L. (2002), « Pour un calme examen des faits de société », in Lahire B. (dir.), *À quoi sert la sociologie ?* Paris, La Découverte, p. 79-94.

5. Et donc, pas non plus tournées vers une question d'ordre éthique et axiologique, qui mériteraient à notre sens plus d'attention.

6. Il y aurait lieu, en effet de sortir d'une fausse dualité entre, d'un côté, l'aveuglement aux catégories ethno-raciales et, de l'autre, leur reprise dans un schéma essentialistes (dont témoignent ces récentes « découvertes » de supposés effets de la culture sur la prédisposition à la délinquance). Le paradigme de l'ethnicité, auquel nous nous référerons ici, nous semble à même de prendre en charge à la fois ces catégories, les problèmes qu'elles posent, et les positions scientifiques (ou politiques) à leur égard.

7. Foucault M. (1966), *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard.

s'intéresser autant à l'état de la *connaissance* scientifique qu'à la *reconnaissance* de la question. Soit son acceptation en tant qu'hypothèse valide, soutenable.

En ce sens, nous considérons que la commande publique par la HALDE et l'ACSE d'une revue de littérature sur ce domaine traverse et articule trois fronts de *reconnaissance* interdépendants, qui constituent en partie les conditions d'une avancée de la *connaissance* :

- la reconnaissance des discriminations ethnico-raciales dans la société française – dont la part de reconnaissance politique et institutionnelle est étroitement liée à l'activité de recherche qui l'a précédée⁸;
- leur reconnaissance plus spécifiquement dans le champ scolaire et dans l'éducation – avec les problèmes de transposition de raisonnements initialement construits dans les politiques de l'emploi (Dhume 2008);
- et enfin l'état des avancées dans le champ scientifique – tant au plan de la connaissance que des modèles théoriques susceptibles de répondre à la volonté d'appréhender les phénomènes concernés.

CE QUE NOUS ENTENDONS PAR « REVUE DE LITTÉRATURE »

Dans cet ouvrage, nous entendons travailler simultanément plusieurs dimensions d'une revue de littérature, distinctes mais liées :

1. Une *analyse de la bibliographie*, c'est-à-dire le point sur l'état des publications concernant notre objet et une analyse de ce champ de publications;
2. Un *état des connaissances*, soit une synthèse du savoir accumulé, et un état des lieux des limites de cette connaissance et des points faisant controverse;
3. Une analyse critique de *l'avancée de la reconnaissance* de ces questions, et donc de l'état de la *problématisation* tant par les sciences sociales que par le champ de l'expertise et par les institutions concernées.

Enfin, il se rajoute aux éléments précédents une logique contributive. Nous concluons sur quelques pistes de préconisations visant à faire avancer : l'état de la connaissance, la diffusion des savoirs, la reconnaissance de la discrimination, et enfin les pratiques à cet égard notamment au sein du champ scolaire.

Cette perspective plurielle a pour but de répondre à une triple logique : *académique*, puisque la démarche scientifique et les résultats seront présentés et discutés dans le monde de la recherche (par le biais d'articles, de séminaires...); *critique*, par l'effort de renouvellement des cadres d'analyse; et *contributive*, puisque le rapport se termine sur des préconisations. Dans une perspective de *sociologie publique*⁹, la présente publication ainsi que diverses rencontres publiques autour

8. Sur l'histoire politico-scientifique d'émergence de la question de la discrimination, cf. Noël O. (2008), *Une sociologie politique de et dans l'action publique de lutte contre les discriminations ethniques et raciales à l'emploi*, Thèse de doctorat de sociologie, Université Montpellier III.

9. Burawoy M. (2009), « Pour la sociologie publique », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1-2, n° 176-177, p. 121-144.

de ce travail¹⁰ ont vocation à contribuer à mettre en discussion dans l'espace public les résultats, les analyses et les hypothèses de la recherche.

Plan de l'ouvrage et choix d'écriture

LE PLAN DE L'OUVRAGE

L'ouvrage suit globalement le découpage ci-dessus. La première partie est consacrée aux questions de problématique, de méthode ainsi qu'à l'analyse du corpus. Il s'agit d'abord de présenter le cadre de recherche, et les problématiques générales de l'orientation, d'une part, et de « l'origine », d'autre part (*l. 1*). Il s'agit ensuite de préciser la façon dont nous avons abordé l'objet, avec les choix de méthode que nous avons fait et, leurs limites et leurs conséquences (*l. 2*), de présenter le corpus (*l. 3*) puis de faire une analyse de celui-ci, du point de vue tant bibliographique que de l'état du champ (*l. 4*). La seconde partie est consacrée à l'état des recherches et des connaissances. Il s'agira de faire le point sur les travaux, de faire la synthèse des savoirs, en portant aussi un regard analytique sur leur construction. Cette partie sera organisée à partir des trois grands points de vue que nous avons identifiés dans le corpus. Nous reviendrons, dans une conclusion ouverte, sur les questions de reconnaissance et sur l'état d'élaboration d'une *problématique* de la discrimination au motif de « l'origine », à la fois dans la recherche sur l'école, et dans le champ des politiques scolaires. Nous terminerons par quelques préconisations. On trouvera en annexes le corpus bibliographique (*annexe 3*), ainsi que la bibliographie complémentaire (*annexe 4*) sur lesquels ce travail repose.

LES CHOIX DE PERSPECTIVE

Dans la construction narrative de cette étude, nous accordons une attention particulière à l'historicité de la recherche, et ses liens avec la chronique du débat public et des politiques publiques. Nous tentons de rendre visible une *généalogie*¹¹ – avec ses effets de structuration du champ – ainsi qu'une chronologie des travaux, dans la mesure où cette dernière nous semble très structurante tant du débat scientifique que des choix de recherche. Il est en effet frappant de constater, et nous y reviendrons : premièrement, une forte proximité de la recherche avec les transformations des politiques publiques et avec le rythme de la commande publique ; deuxièmement, des effets de répétition et aussi d'oubli ou d'occultation, qui donnent une lecture partielle et souvent partielle des questions ; troisièmement, une ancienneté mais une marginalité de ce qu'on peut formuler comme une hypothèse de la discrimination ethno-raciale à l'école.

10. Notamment les *Univers-cités des savoirs impliqués*, organisées par l'ISCR – http://www.iscra.org/page_306.php

11. Foucault M. (1997), « *Il faut défendre la société* ». Cours au Collège de France. 1976, Paris, Gallimard/Seuil.

Pour penser cela, nous distinguerons plusieurs gammes de travaux inégalement présentes et audibles dans les champs scientifique et politique. Bien que ces ensembles de travaux connaissent entre eux d'évidentes connexions ou circulations, cette structure du champ montre surtout de redoutables et conséquents effets de cloisonnement et de hiérarchie des savoirs. Nous pensons que dans l'organisation de ces réseaux de savoirs, dans ces hiérarchies, se trouve une part de l'explication de la difficulté des sciences sociales à affronter la problématique des inégalités de traitement selon « l'origine » dans l'école française. Une autre part réside certainement aussi – nous l'avons dit – dans le rapport problématique qu'entretiennent les sciences sociales aux catégories ethno-raciales et aux pré-supposés républicains d'un « aveuglement aux origines ». Espérons que ce travail contribue à ouvrir ces discussions.

LES CHOIX D'ÉCRITURE

Ce travail a été effectué sous la responsabilité scientifique et la coordination de Fabrice Dhume. Il a été réalisé par Fabrice Dhume, Suzana Dukic, et la collaboration de Séverine Chauvel et Philippe Perrot. Du point de vue de la forme, ce texte porte la marque du pari initial : celui d'une création collective, d'une co-élaboration à diverses étapes de la réalisation. Ce choix s'est trouvé compliqué par le départ d'un membre de l'équipe initiale, Yaël Brinbaum, qui par manque de disponibilité, n'a finalement pas participé à la recherche.

La sélection d'une quinzaine de travaux mis en saillance dans le texte (*encadrés*) repose sur le choix précédemment énoncé d'une historicisation de la recherche : il s'agit le plus souvent de rendre visibles des études ou recherches qui apparaissent inaugurales, c'est-à-dire qui ont de notre point de vue singulièrement marqué le champ de la connaissance relativement à notre objet. Ce sont parfois des « classiques » de la recherche dans ce champ, mais souvent aussi des travaux pionniers qui sont moins connus, voire qui apparaissent minorisés dans le champ – cette position ne s'expliquant à notre sens ni par une piètre qualité ni par une invalidation définitive, mais bien plutôt par une *minorisation*. Pour faciliter la navigation dans ces zooms plus détaillés, on trouvera en annexes la liste de ces encadrés, dont le titre comme la restitution découlent de notre propre interprétation (*annexe 2*).

Pour faciliter la lecture et pour distinguer le *corpus* proprement dit, nous avons opté pour une double bibliographie. On trouvera dans le corps du texte des références de type (*nom, date*), selon le modèle de bibliographie dit anglo-saxon, renvoyant à des travaux retenus dans le corpus bibliographique qui sera présenté ultérieurement (cf. *I. 2 et I. 3*). Celui-ci est restitué dans l'annexe 3 sous la forme d'une liste bibliographique classée conventionnellement par type de documents, puis par auteurs et dates. La bibliographie plus générale qui étaye nos analyses et nos interprétations est, elle, citée en bas de page, et reprise de façon distincte en annexe 4.

Enfin, rappelons que, face au foisonnement de sigles dans les champs de l'éducation, des politiques publiques et de la recherche, le lecteur pourra se référer au glossaire en annexe 1.